Action collective Daunais c. Honda Canada Inc. (dégradation prématurée de la peinture)

Numéro de dossier : DCH- <u>3</u>
DÉCLARATION SOUS SERMENT en complément d'une demande de compensation additionnelle en lien avec la dégradation prématurée de la peinture¹ (ci-après « DPP »)
Je soussigné(e), Christian Canciani (nom du requérant/membre)
domicilié(e) et résidant au 463 rue Prud'homme (numéro civique, nom de rue et n° d'appartement si applicable)
à St-Lin Laurentides , province de Québec , J5M 2T2 (code postal) déclare ce qui suit :
Pour le véhicule Honda Civic 2007 (marque) (modèle) (année)
2HGFA15307H041607
(Numéro d'identification du véhicule à 17 caractères)
J'atteste qu'il y a eu de la DPP sur le véhicule ci-haut mentionné et que l'apparition a eu lieu aux dates mentionnées à la page suivante.
Veuillez décrire le problème de peinture qui affectait votre véhicule (visuellement, à quoi cela ressemblait-il ?) afin de permettre à l'Administrateur de constater qu'il s'agit bien de DPP :
Mon père carrossier de métier à la retraite, a décidé de rempeindre ma Honda civ
Des dépenses ont été encouru bien sûr. Peinture et autres matériel.
La délamination était avec son expertise de plus de 50ans de métier dû à un
mauvais 'clear' de peinture appliquer. Il y avait des pertes de couleur et de tache

blanches. Tel qu'on peut le voir sur les photos en attaché dans ma déclaration

d'origine.

¹ Veuillez vous référer à la description de « dégradation prématurée de la peinture » présente sur le site internet du recours au www.rouleavecstyle.ca
Vous pourrez trouver des photos dans la section FAQ > Règlement > Quelle preuve sera requise pour faire une

réclamation?

Numéro	dρ	dossier	· DCH-	
Nullelo	ue	uussiei	. DOI 1-	

Les dates ci-dessous sont, au meilleur de ma connaissance, le moment (jour / mois / année) auquel je me souviens avoir noté que la DPP est apparue d'une manière substantielle et non insignifiante pour les pièces qui s'appliquent à mon véhicule :

Pièce	Date à laquelle la DPP a commencé à apparaître de manière non insignifiante (jj/mm/aaaa)			
CAPOT	/ /			
COFFRE	/ /			
TOIT	/ /			
PORTIÈRE:				
avant côté passager	/ /			
avant côté conducteur	/ /			
arrière côté passager	/ /			
arrière côté conducteur	/ /			
AILE:				
avant côté passager	/ /			
avant côté conducteur	/ /			
arrière côté passager	/ /			
arrière côté conducteur	/ /			
PARE-CHOCS	/ /			

Tous les faits allégués dans cette déclaration	າ sont vrais.			
Et j'ai signé à <u>St-Lin Laurentides</u> (ville)	_ , le <u>25 juir</u>	1 2023 (date)	_	
(signature du requérant/membre)				
Déclaré sous serment devant moi à	(ville)	, le	(date)	
(signature)	(nom, prénom en caractères d'imprimerie)			
(titre du commissaire en caractères d'imprimerie)		(numéro de comm	ission)	